

Tarifs

Pour la facturation, nous fonctionnerons avec une tarification en fonction du quotient familial (QF). Le quotient familial est un chiffre qui correspond à votre situation familiale.

Il vous est donné par votre caisse d'allocations CAF ou MSA.

Documents à fournir lors de l'inscription :

- Attestation de votre QF de moins d'un mois pour les ressortissants MSA
- Fiche d'inscription vacances de la Toussaint totalement renseignée
- Dossier d'inscription général totalement renseignée (si nouvelle inscription ou si il y a des changements au regard de l' inscription à l'année 2019/2020)
- Fiche sanitaire (si nouvelle inscription ou si il y a des changements au regard de l' inscription à l'année 2019/2020)
- Photocopie des pages de vaccinations de votre enfant (si nouvelle inscription ou si il y a des changements au regard de l' inscription à l'année 2019/2020)

Nous prenons la Carte loisirs Caf (déduction de 15€ par semaine et par enfant pour les ayants droit) et les chèques vacances MSA. Les aides seront directement déduites des factures.

Nous acceptons le règlement par CESU et Chèques Vacances .

Renseignez vous auprès de votre Comité d'Entreprise pour une aide éventuelle

Petites et grandes vacances			
Semaine	QF< 700	701< QF<1250	1251< QF
Enfant habitant dans une des communes du RPI	35.00€	37.50€	40.00€
Enfant extérieur au RPI mais scolarisé dans le RPI	40.00€	42.50€	45.00€
Cantine	5.00€	5.00€	5.00€

